



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Explosion de l'antisémitisme

Question au Gouvernement n° 516

Texte de la question

EXPLOSION DE L'ANTISÉMITISME

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Pierre Taite.

M. Jean-Pierre Taite . Un drame s'est produit samedi à Orléans : l'agression odieuse du rabbin Arié Engelberg devant son fils de 9 ans. Cet acte s'inscrit dans le contexte alarmant de l'explosion de l'antisémitisme dans notre pays depuis les attentats du 7 octobre. Ainsi, en 2024, il y a eu trois fois plus d'actes antisémites en France qu'en 2022.

M. Thibault Bazin . C'est grave !

M. Jean-Pierre Taite . L'explosion de l'antisémitisme ne vient pas de nulle part ; elle est nourrie par un islamisme qui instrumentalise la cause palestinienne pour attiser la haine des juifs avec la complicité d'élus présents sur nos bancs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et RN et sur quelques bancs du groupe EPR.*) La France Insoumise porte une responsabilité directe dans la banalisation de l'antisémitisme dans notre pays. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Madame la présidente, rappelez-vous les propos de Jean-Luc Mélenchon à votre égard : « Mme Braun-Pivet campe à Tel-Aviv pour encourager le massacre. »

M. Michaël Taverne . C'est une honte !

M. Jean-Pierre Taite . Il y a un mois, Louis Boyard présentait une liste municipale sur laquelle figurait un candidat ouvertement favorable au Hamas.

Un député du groupe RN . Il a perdu !

M. Jean-Pierre Taite . Rima Hassan, députée européenne de La France Insoumise, juge légitime l'action du Hamas (*Mêmes mouvements*) alors que cette organisation terroriste a massacré des civils, des femmes et des enfants. Comble de l'indécence, le week-end dernier La France Insoumise a appelé à manifester contre le racisme en publiant une affiche de Cyril Hanouna reprenant les pires codes antijuifs des caricatures nazies.

M. Jean-Pierre Vigier . C'est une honte !

M. Jean-Pierre Taite . Honte à vous collègues de La France Insoumise ! Honte à ceux qui mettent en jeu la sécurité de nos compatriotes de confession juive ! Honte à ceux qui font le pari de la complaisance avec l'islamisme radical en vue d'obtenir une assurance vie électorale ! (*Mêmes mouvements.*)

M. René Pilato . C'est vous qui faites monter l'extrême droite !

M. Jean-Pierre Taite . Quelles sanctions le gouvernement compte-t-il prendre face à cet antisémitisme qui menace, agresse et tue ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR, RN et UDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe EPR. - Les exclamations se poursuivent sur les bancs du groupe LFI-NFP*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice* . Vous avez raison : le nombre d'actes antisémites est très élevé ; il a explosé depuis le 7 octobre, date de l'attaque ignoble des terroristes du Hamas en Israël.

M. Patrick Hetzel . C'est inacceptable !

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État* . Grâce à l'action déployée depuis par les forces de l'ordre, nous parvenons à protéger nos compatriotes juifs. L'agression ignoble du rabbin d'Orléans survenue le week-end dernier devant son enfant nous a tous choqués : elle appelle une condamnation claire – vous l'avez prononcée – et absolument unanime de toute forme d'antisémitisme. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et DR ainsi que sur quelques bancs du groupe LIOT.*)

M. Patrick Hetzel . Très juste !

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État* . Vous avez raison de dire que certains discours et attitudes politiques créent une atmosphère favorable au passage à l'acte. Nous le regrettons. Certains dirigeants de La France insoumise ont une attitude ambiguë et problématique vis-à-vis de l'antisémitisme (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Je ne suis pas seul à le dire. Je cite M. Faure, premier secrétaire du parti socialiste : « Personne n'ignore ce qu'est l'antisémitisme, à commencer par M. Mélenchon qui en connaît parfaitement les codes et l'iconographie ». Pour sa part, Mme Autain, députée sur ces bancs, qui connaît bien La France insoumise, a déclaré à propos de l'affiche représentant Cyril Hanouna que la justice a interdit de reproduire, ce dont je me félicite : « C'est grave, c'est profond, c'est irresponsable. C'est un dérapage, une erreur manifeste. Jean-Luc Mélenchon ne me paraît pas à la hauteur du moment. » (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR.*) La Ligue des droits de l'homme elle-même, pourtant proche des partis les plus à gauche de l'hémicycle, a pointé la publication de l'affiche dans les termes suivants : « Lorsque LFI ne semble pas en reconnaître le fait et la nature, cela nous interroge sur sa compréhension et sur sa volonté d'y remédier. »

Nous attendons de La France insoumise qu'elle démontre son appartenance au champ républicain et condamne tous les actes qui touchent les juifs de France et du monde. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR.*)

M. Jean-Paul Lecoq . Pensez plutôt au rabbin ! (*M. le ministre d'État s'étant rassis, lui et M. Alexis Corbière s'apostrophent de banc à banc, provoquant l'intervention d'un huissier.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Taite](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 516

Rubrique : Sectes et sociétés secrètes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 2025